Saintes, l'église du couvent des Jacobins

Markus Schlicht

▶ **To cite this version:**

Markus Schlicht. Saintes, l'église du couvent des Jacobins. C. Gensbeitel. Charente-Maritime. Monastères en Saintonge, pp.177-186, 2020, Congrès archéologique de France, 978-2-901837-86-2. halshs-03093767

HAL Id: halshs-03093767
https://shs.hal.science/halshs-03093767

Submitted on 4 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

L'église du couvent des Jacobins de Saintes

Markus Schlicht, Chargé de recherche au CNRS, Institut Ausonius (UMR 5607), Bordeaux

Mots clés : Saintes, Jacobins, architecture mendiante, Jean Lebas (maître d'œuvre), réseaux gothiques, inscription.

Implanté au moins depuis 1293 (n. s.) à Saintes, le couvent des dominicains et son église ont été largement reconstruits dès avant la fin de la Guerre de Cent Ans, dans les années 1440[1]. L'édifice est avant tout connu pour l'inscription monumentale de sa grande baie orientale, qui contient un millésime – 1446 – et le nom de J. Lebas. Il présente toutefois aussi d'autres points d'intérêt, ceci malgré son état de conservation très partiel.

Etat de conservation de l'édifice

Comme le reste du couvent, l'église des Dominicains de Saintes a été vendue et en grande partie détruite sous la Révolution[2]. Outre le portail occidental [fig. A. Michaud], il n'en subsiste que la partie orientale (fig. 1, 2). Celle-ci forme un volume cubique simple, dotée d'un chevet plat percé d'une vaste baie à réseaux flamboyants, et couverte d'une charpente apparente. Les murs gouttereaux, érigés en pierre de taille de moyen appareil, montrent de nombreuses traces de remaniements – bouchages ou au contraire percements d'ouvertures – et de restaurations. Leur interprétation nécessiterait une étude archéologique du bâti, qui dépasserait de loin le cadre de cette notice. Contentons-nous ici de signaler les principaux éléments architecturaux conservés. En 1762 les dominicains firent percer un portail dans le mur gouttereau sud. La création de cette entrée semble être due à l'inversement de l'orientation liturgique de l'édifice à cette époque, qui entraîna le déplacement de l'autel majeur de l'est vers l'extrémité ouest[3]. À l'ouest de ce portail du XVIII^{e} siècle, l'une des baies originelles du XV^{e} siècle s'est conservée (fig. 3). La fenêtre, à cintre brisé et ébrasements ornés de deux colonnettes, est subdivisée en deux lancettes surmontées de deux mouchettes convergentes et d'un oculus trilobé. Du côté nord, deux ouvertures pratiquées dans le mur gouttereau du chœur, aujourd'hui bouchées, permettaient d'accéder à une chapelle de deux

[1] Je voudrais remercier Yves Blomme pour son aide et les nombreuses informations qu'il m'a apportées, de même qu'Isabelle Oberson et son équipe pour les documents qu'elles ont mis à ma disposition. Pour l'histoire du couvent des Jacobins, cf. la contribution d'A. Michaud dans le présent volume. Cf. aussi plus en détail Michaud 1984 et 1986.

[2] Michaud 1986, p. 68 et 83-86.

[3] Cf. Michaud, 1986, p. 79, qui indique pourtant que l'inversion du sens liturgique de l'église remonte déjà au XVII^{e} siècle.

travées, voutées d'ogives quadripartites (fig. 4). Selon une idée avancée par A. Michaud, il pourrait s'agir de la sacristie ; le petit édifice est sans doute contemporain de l'église conventuelle. Compte tenu des blasons figurant sur les deux clefs de voûte de cette chapelle, en l'occurrence ceux du roi de France et de la famille Rochechouart (fascé ondé à six pièces), il est tentant de mettre sa construction en relation avec les indulgences en faveur du couvent accordées en 1442 par le pape Eugène IV ; la demande pour l'obtention de ces indulgences avait en effet été effectuée non seulement par le prieur et les frères, mais aussi par l'évêque de Saintes Gui de Rochechouart et le roi Charles VII[4].

Les documents anciens ne nous permettent guère de compléter notre vision de l'édifice. L'église figure certes sur la vue cavalière de Saintes publiée par George Braun en 1560 (fig. 5), mais sa représentation ne peut pas être considérée comme fiable. Au lieu de la vaste baie à réseaux du chevet, pourtant si marquante, la vue de Braun montre en effet deux baies jumelles surmontées d'un oculus ; de même, la chapelle jouxtant l'église au nord, pas plus que la salle capitulaire qui occupaient toutes deux l'aile orientale du cloître n'y figurent[5]. Tout au plus l'image peut-il donner une idée générale du plan rectangulaire de l'église, et peut-être nous révèle-t-elle l'aspect approximatif du clocheton de charpente qui la surmontait[6] – un élément par ailleurs très répandu dans l'architecture mendiante.

Le couvent figure aussi sur le plan des vestiges de la citadelle de Saintes « en l'estat quelle estoit en 1690 », dressé par l'ingénieur du roi Claude Masse[7]. Le plan de l'église forme un simple rectangle fortement allongé[8] ; cinq ou six baies, ouvertes dans le mur gouttereau sud, l'éclairent (fig. 6). L'église est précédée à l'ouest par un vestibule, qui servait apparemment

[4] Cf. la contribution d'A. Michaud dans le présent volume. Cf. aussi *id.* 1984, p 58-59. Le texte de l'indulgence a été publié dans Ripoll 1731, t. III, p. 155 : « […] *sicut pro parte carissimi in Christo filli Nostri Caroli Regis Francorum Illustrissimi, necnon Venerabilis Fratris nostri Guidonis Episcopi, ac dilectorum filiorum Communitatis Prioris* […] *accepimus* […] ».

[5] Ce constat avait déjà été dressé par Michaud 1986, p. 77.

[6] La présence effective d'un clocher ressort notamment des documents de vente du couvent pendant la période révolutionnaire : en 1797, l'entrepreneur Eutrope Massiou s'engage à abattre le clocher de la priorale (Michaud 1986, p. 86).

[7] Ce plan est conservé à la Bibliothèque historique du génie de Vincennes, atlas Masse, "recueil des plans de Saintonge", Ms 503-21-19.

[8] Bien que le plan à vaisseau unique des Jacobins ne semble guère pouvoir être remise en question, signalons toutefois la présence d'une retombée d'arc dans l'arasement occidental du mur gouttereau nord. Sa mouluration est bien différente de celle des ébrasements des deux fenêtres conservées. Pourrait-il s'agir du vestige d'une arcade faisant communiquer le vaisseau principal de l'église avec un deuxième vaisseau qui l'aurait flanqué au nord ?

au XVIII[e] siècle de sacristie[9]. Des aménagements liturgiques de l'édifice, le plan de Masse ne documente que l'autel majeur, adossé contre le mur oriental[10].

La place de l'église saintaise au sein de l'architecture dominicaine

Comme presque toutes les églises des mendiants, celle du couvent des Jacobins de Saintes se conformait aux règles de construction, restrictives et austères, édictées par les autorités de l'ordre[11]. Celles-ci préconisaient notamment l'édification de « maisons humbles et modestes », que les frères considéraient comme « consonantes à la religion et à la pauvreté »[12]. L'église conventuelle, longue de plus de 50 m et large d'environ 10 m, se caractérisait ainsi par la simplicité de ses volumes, couverts par une charpente apparente ou un berceau lambrissé[13]. L'absence de voûtement en pierre, y compris dans le sanctuaire – où il était en principe toléré[14] – permettait de se passer, à l'extérieur de l'édifice, des contreforts et des arcs-boutants nécessaires à son contrebutement et, à l'intérieur, des faisceaux de colonnettes recevant les nervures. Comme dans la plupart des églises conventuelles des mendiants, l'élévation ne comporte qu'un seul niveau de baies ; aussi bien le triforium que les fenêtres hautes, si fréquents dans d'autres édifices religieux, furent donc écartés. Les baies perçant le mur gouttereau sud sont de dimensions modestes – elles ne prétendent nullement se substituer aux murs – et leurs réseaux adoptent des formes relativement simples (fig. 3). Le

[9] C'est du moins l'hypothèse avancée par Michaud 1986, p. 79-80.

[10] Les textes de la période révolutionnaire fournissent quelques informations supplémentaires sur les aménagements intérieurs de l'église. Ils signalent une chaire à prêcher, quatre autels, une chapelle du Rosaire et une dédiée à Saint-Roc, de nombreuses chapelles funéraires particulières ainsi qu'une tribune et un balustre vraisemblablement au pied d'un des autels ; cf. Michaud 1986, p. 79-80.

[11] Les quelques édifices exceptionnellement somptueux qu'érigèrent les mendiants – pour les dominicains en France, on évoquera notamment ceux de Poissy, de Toulouse ou encore de Saint-Maximin-du-Var – ne doivent pas faire oublier que la très grande majorité respectait, du moins dans ses grands principes, les préceptes en matière de construction *Cf.* les *Constitutiones* de l'ordre dominicain, adoptées par le chapitre général de l'ordre à Barcelone en 1261 : « Que nos frères aient des maisons modestes et humbles, et qu'on ne fasse pas dans nos maisons des objets superflus ou susceptibles d'éveiller la curiosité futile en sculptures, peintures, pavements et autres similaires qui portent atteinte à notre pauvreté. » [*Mediocres domus et humiles habeant fratres nostri, nec fiant in domibus nostris curiositates et superfluitates notabiles in sculpturis et picturis et pavimentis et aliis similibus que paupertatem nostram deformant.*] Cité d'après Sundt 1987, p. 405. Cf. aussi Meersseman, 1946, p. 147.

[12] C'est ainsi que s'exprime le maître général des dominicains Humbert de Romans (1254-1263) : « *Praefectus operum circa opera quae fiunt debet attendere diligenter […] quod fiant opera durabilia et humilia, et quae paupertati et religioni consona videantur.* » Cité d'après Meersseman, 1946, p. 168).

[13] La charpente semble avoir été refaite à plusieurs reprises. En 1741, la couverture en ardoise a été remplacée par des tuiles creuses, ce qui a pu entraîner une modification de la charpente (Michaud 1986, p. 80). En 1869, on signale un effondrement de la charpente (Dangibeaud 1921, p. 172 et Michaud 1986, p. 88-89). La charpente érigée au XIX[e] siècle, trop basse, recoupait la partie haute de la fenêtre orientale et laissait à l'air libre la partie haute de l'inscription (Bouyer 1914, p. 87). En 1919, la charpente a été refaite une nouvelle fois (Dangibeaud 1921, p. 171-172). Compte tenu du fait que la base du pignon du mur oriental se situe en dessous du niveau de la pointe de la baie orientale, et qu'un plafond en bois aurait donc masqué la partie supérieure de la baie, la charpente était dès l'origine apparente, ou bien en forme de berceau lambrissé (comme c'est le cas par exemple aux Jacobins de Saint-Sever dans les Landes).

[14] « *Et non fiat lapidibus testudinata, nisi forte super chorum et sacristiam* » ; cité d'après Sundt, 1987, p. 405.

sanctuaire ne se termine pas en abside, mais se réduit à un simple chevet plat. L'impression de dépouillement est encore renforcée par l'absence du décor architectural habituel des édifices religieux de la période. On n'y trouve en effet ni chapiteaux ou bases, ni bandeaux ou toute autre forme de scansion horizontale de la paroi. À l'instar de l'immense majorité des communautés dominicaines en Europe, les frères prêcheurs de Saintes avaient aussi renoncé à transformer l'entrée de leur église, dépourvue de toute représentation figurée, en une « Bible pour illettrées » [fig. A. Michaud]. Afin d'instruire les fidèles, la parole leur parut manifestement bien plus efficace que les statues en pierre. Enfin, l'église saintaise n'était pas pourvue de véritables tours ; les cloches furent probablement suspendues dans un clocheton de charpente fiché sur le faîtage (fig. 5).

Si la simplicité, voire l'austérité des formes étaient caractéristiques de la majorité des églises mendiantes érigées dans les premières décennies après la fondation des ordres au début du XIII^{e} siècle, elle est beaucoup moins habituelle pendant la période de la reconstruction du couvent saintais, en l'occurrence le milieu du XV^{e} siècle. L'église conventuelle est loin d'atteindre les dimensions monumentales que montrent bon nombre d'édifices dominicains tardifs en Italie – même s'il est vrai que la taille très réduite de la communauté saintongeaise ne permettait certainement pas d'envisager des projets d'une ampleur comparable[15]. Mais l'église ne montre pas non plus de voûtes en pierre, qui finirent par s'imposer notamment dans les terres de l'Empire et en Europe orientale, du moins pour ce qui est du sanctuaire. De même, le chevet plat, fréquent dans les églises dominicaines de la première moitié du XIII^{e} siècle, fut délaissé par la suite au profit d'un sanctuaire à abside polygonale, ceci aussi bien en terre d'Empire[16] que dans bon nombre d'églises sur le territoire français[17] ou encore en Espagne. Ce n'est guère que dans la province *Anglia* (Angleterre et Irlande) que les chevets plats régnaient en maître jusqu'à la fin du Moyen Âge[18]. Dans ce contexte, l'adoption d'un chevet plat à Saintes doit être interprété comme une formule d'humilité délibérée ; elle est par

[15] Tout au long de son histoire, le couvent ne semble guère avoir compté plus de dix frères. Ce chiffre avait d'ailleurs été fixé dès sa fondation en 1293. Cf. Michaud 1986, p. 69 et note 9 *ibid*.
[16] Schenkluhn 2000, p. 105.
[17] Ainsi, presque toutes les priorales dominicaines du Sud-Est étaient dotées d'absides : Aix, Arles, Avignon, Carpentras (?), Draguignan, Saint-Maximin et Toulon. Seules Seyne-les-Alpes et Sisteron possédaient un chevet plat. Cf. Montagnes 1979.
[18] À l'exception de l'église conventuelle de Norwich, toutes les églises dominicaines en Angleterre ont été détruites. Les vues anciennes et les fouilles attestent toutefois des chevets plats pour les édifices de London, Bristol, Cardiff, Canterbury, Cambridge, Gloucester, Ipswich ou Brecon. Pour l'Irlande, cf. les priorales de Kilkenny, Athenry, Cashel, Sligo, Roscommon et Kilmallock (Schenkluhn 2000, p. 145-153).

ailleurs également conforme aux traditions constructrices de la Saintonge à la fin du Moyen Âge[19].

La baie orientale

Si les autres parties de l'église conventuelle se conforment ainsi aux idéaux des mendiants en matière de construction, la très vaste baie orientale qui éclaire le chevet s'en écarte en revanche nettement. Bien que son vitrail ait malheureusement disparu, ses dimensions – elle se substitue presque entièrement au mur oriental – et ses remarquables réseaux illustrent encore l'ambition particulière des constructeurs[20]. Sans vouloir revenir ici en détail sur ce que j'ai pu exposer par ailleurs[21], je voudrais évoquer, pour étayer cette affirmation, le fait que ces réseaux ne superposent pas moins de quatre moulures différentes qui correspondent à autant de niveaux hiérarchiques – redents des polylobes, lancettes, arcades mineures et arcades majeures – et une utilisation très réfléchie des formes d'arc (fig. 1). Les huit lancettes de la baie sont en effet dotées d'arcs en plein cintre ; les arcades mineures, qui regroupent chacune deux lancettes, se terminent en arc brisé ; les arcades majeures, enfin, montrent des arcs en accolade. Autrement dit : plus le niveau hiérarchique des composantes du réseau augmente, et plus la forme d'arc utilisé est « moderne ».

Bien que la destruction de la plupart des églises mendiantes nous empêche d'être trop catégorique à cet égard, les édifices encore conservés ou connus par des documents graphiques anciens n'ont pas fourni de modèles directs pour la composition des réseaux saintais. Pour en découvrir, il faut se tourner vers des chantiers nettement plus ambitieux, comme les cathédrales, les abbayes bénédictines ou encore les riches églises paroissiales.

Parmi les traits distinctifs du réseau saintais figure le meneau central subdivisant le tympan en deux moitiés symétriques (fig. 8a). Ce motif, très rare par ailleurs, se retrouve notamment dans une série de baies réalisées à Bordeaux, dont les premiers exemplaires peuvent remonter aux années 1420. Il en va ainsi des fenêtres de la chapelle Notre-Dame-de-la-Rose de la puissante collégiale Saint-Seurin (c. 1427-1444, fig. 8c), des trois baies de l'abside sud de l'opulente paroissiale Saint-Michel (deuxième quart du XV^{e} siècle ?; fig. 8d) ou encore des remplages aveugles du bras nord du transept de la cathédrale Saint-André (env. 1430-1440).

---

[19] Blomme 1987, p. 172.

[20] Les baies occupant presque la totalité du mur oriental semblent être assez rares au sein de l'architecture dominicaine. La priorale de Morlaix, dotée d'une rose surmontant huit lancettes, en constitue une variante atypique. Avant la destruction des églises, une vaste baie à cintre brisée occupait les chevets plats de Tours, de Rouen et de Nantes. Pour Tours, cf. Mabire La Caille 1981, p. 61 ; pour Nantes, cf. Vincent 2008, fig. 18.

[21] Cf. ma contribution à paraître dans le Bulletin monumental.

Le « bouquet » dont les pétales s'épanouissent à partir de ce meneau central constitue un second élément caractéristique du tympan de la grande baie saintaise. Ce détail, non préfiguré dans les œuvres bordelaises, s'inspire sans doute de réseaux élaborés dans le Nord de la France ; la rose du bras sud du transept de Saint-Ouen de Rouen (antérieure à 1440) figure parmi les compositions les plus similaires (fig. 8b). En forgeant une synthèse entre ces différentes sources d'inspiration, le concepteur de la baie des Jacobins fit preuve d'une large culture en matière architecturale. Il ne se contenta toutefois pas simplement de collationner et combiner des motifs inventés ailleurs. Contrairement aux réseaux lui ayant pu servir de modèles, ceux qu'il élabora à Saintes éliminent en effet tout élément relevant de ce que nous désignons par le terme de gothique rayonnant, dont notamment les trilobes et quadrilobes réguliers. De ce point de vue, la grande baie des Jacobins, conçue vers 1446, fait partie des fenêtres « purement » flamboyantes les plus anciennes. Alors que les réseaux de la baie orientale de Saintes montrent des moulures toriques « conservatrices », car considérées comme typiques du rayonnant, ceux de la baie latérale sud des Jacobins, plus ou moins contemporaines, ont recours à la mouluration prismatique que nous associons couramment au flamboyant (fig. 3)[22].

L'inscription de la baie orientale

L'église des Dominicains est avant tout connue pour sa grande inscription en minuscules gothiques taillée dans l'arc brisé de la baie orientale, du côté intérieur. Le texte, difficile à lire car encrassé et endommagé à plusieurs endroits, peut être transcrit de la façon suivante (fig. 9) :

« L'a[n] / M / CCCC / XLVI /
J. / Lebas / a son / bon sen / asys /
du sien / prope[23] [/] a ce covent /
a / do[né] […] mars [/] d'argent /
emehu / par […] dev[o]cion /
[…*illisible*…] [co]ntradicc[i]on

[22] Comme la grande baie orientale, cette baie latérale est pourvue de réseaux dont la mouluration ne s'ajuste pas à celle des colonnettes des ébrasements. Ils témoignent donc d'un changement de projet intervenu entre le moment de la construction des ébrasements et l'insertion des remplages. À en juger d'après les formes architecturales, le décalage chronologique n'a pas dû être très important. Les réseaux, en tout cas, sont parfaitement compatibles avec la date de 1446 fournie par l'inscription de la baie.

[23] Le premier « p » de « prope » est pourvu du signe diacritique correspondant à l'abréviation « pro »; il faudrait donc lire ici « prorope », un mot dont le sens nous échappe.

doibt / avoin[24] tous / le[s] vendredis /
une [/ mes]se / o / la / Passion / et naute /
pour / ly / et / [s]es / bons / amis[25] ».

Ce texte (probablement) versifié nous informe donc qu'en 1446, un certain J. Lebas, sain d'esprit et mu par dévotion, a donné au couvent de Saintes une certaine somme – le chiffre est détruit – de marcs d'argent, prise sur ses biens. En contrepartie, le couvent s'engage à célébrer pour lui et ses bons amis tous les vendredis une messe chantée (?) de la Passion[26].

Si la fondation de messes est un phénomène très courant à la fin du Moyen Âge, son « affichage public » sous forme d'une inscription monumentale, qui plus est à l'endroit le plus distingué de l'église, demeure à ma connaissance exceptionnel. Pour être précis, le texte ne rappelle toutefois pas uniquement une simple fondation de messe, mais tout d'abord une donation importante d'argent au couvent. De ce point de vue, on peut comparer ce texte à une autre inscription saintaise, à savoir celle qui commémore la donation de 600 écus pour la construction d'un pilier (« pyler ») de la crypte de Saint-Eutrope, donation effectuée en 1445 par le futur roi Louis XI. De tels parallèles ainsi que la mise en exergue du nom du donateur au sein du sanctuaire suggèrent qu'il faille voir en J. Lebas un insigne bienfaiteur du couvent des Jacobins.

La célébrité de l'inscription n'est pourtant pas directement liée à la donation elle-même, mais au nom du donateur, J. Lebas, dans la mesure où celui-ci a été identifié à l'architecte du clocher de Saint-Michel de Bordeaux, Jean I[er] Lebas[27]. Si le texte des Jacobins ne contient pas d'éléments qui permettraient de conforter cette hypothèse au-delà de la simple homonymie, plusieurs indices semblent effectivement plaider en faveur de l'idée que le donateur saintais puisse être la même personne que le maître d'œuvre de la paroissiale bordelaise. Parmi d'autres, on peut énumérer l'origine saintaise de l'architecte engagé à Bordeaux, l'aisance

[24] On s'attendrait à trouver ici le mot « avoir », mais la dernière lettre du mot n'est en aucun cas un « r ». Une lecture alternative possible donnerait « a nom ».
[25] La transcription du texte a déjà été effectuée auparavant par Audiat 1870, p. 180 et, de manière plus fidèle, par Dangibeaud 1921, p. 173. Je voudrais remercier chaleureusement Florian Meunier, Ézéchiel Jean-Courret, Samuel Drapeau et Haude Morvan pour leur aide précieuse dans l'établissement de ce texte.
[26] La lecture « et naute » (i. e. « et note ») pour une messe chantée a été proposée par Dangibeaud 1921, p. 175.
[27] Le rapprochement entre les deux personnages a été effectué pour la première fois par Bouyer 1914. Cette identification a été généralement approuvé par la suite ; elle a récemment été confirmée et étayée dans l'étude approfondie que Nicolas Faucherre livre du clocher de Saint-Eutrope de Saintes ; cf. Faucherre 2013.

financière qui caractérise aussi bien le J. Lebas de Saintes et que celui de Bordeaux[28], ou encore la présence d'inscriptions monumentales à la calligraphie savante dans les édifices qu'on attribue à cet architecte[29]. Dans cette perspective, le fait que le nom de J. Lebas soit directement taillé dans l'arc de la grande baie des Jacobins peut être interprété comme un indice supplémentaire en faveur de cette identification. La composition sophistiquée de ces réseaux ne suppose-t-elle pas l'intervention d'un architecte particulièrement talentueux ? Or, le clocher de Saint-Michel, œuvre certaine de Jean Lebas, témoigne avec éclat du talent de son auteur. Si l'on admet l'identification de notre « J. Lebas » avec le Jean Lebas bordelais, la grande baie des Jacobins de Saintes est à ma connaissance la seule fenêtre gothique qui soit « datée » et « signée » par son auteur.

[28] L'aisance financière du J. Lebas de Saintes ressort de l'inscription des Jacobins, qui – même si le chiffre du montant de la donation est perdu – utilise comme unité de compte la marc d'argent, autrement dit la plus grande unité utilisée au Moyen Âge. Quant au Jean Lebas de Bordeaux, il partage en 1479 ses biens entre ses deux fils, le premier recevant ses propriétés bordelaises, à savoir des « hostels, terres, vignes, ustensiles, or et argent », le second les propriétés de Saintonge. (Bouyer 1914, p. 85).

[29] C'est en particulier Nicolas Faucherre, considérant les inscriptions ajourées comme une marque de fabrique de cet architecte, qui attribua à Jean I^{er} Lebas – outre la baie des Jacobins et le campanile de Saint-Michel – le clocher de Saint-Eutrope et le portail occidental de la cathédrale de Saintes. *Cf*. Faucherre 1996, p. 17-31 et Faucherre 2013, p. 49-62. *Cf.* aussi auparavant Bouyer 1914, p. 82-88. Moins affirmée, on retrouve la même hypothèse chez Blomme 1987, p. 180 et p. 197.

Saintes, L'église des Jacobins (Markus Schlicht)

Liste des études citées

Blomme 1987
Yves Blomme, *L'architecture gothique en Saintonge et en Aunis*, Saint-Jean-d'Angély, 1987.

Bouyer 1914
Léon Bouyer, « Jehan Lebas », *Bulletin de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, t. XXXIV, 1914, p. 82-88.

Dangibeaud 1914
Charles Dangibeaud, « Observations sur l'inscription de Jean Lebas », *Bulletin de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, t. XXXIV, 1914, p. 89-91.

Dangibeaud 1921
Charles Dangibeaud, « L'inscription de Jean Lebas », *Revue de la Saintonge et de l'Aunis*, t. 39, 1921, p. 171-176.

Faucherre 1996
Nicolas Faucherre, « Le clocher flamboyant de Saint-Eutrope de Saintes », dans : *Bulletin de la Société d'archéologie et d'histoire de la Charente-Maritime*, n° 23, 1996, p. 17-31.

Faucherre 2013
Nicolas Faucherre, « Jean Lebas père & fils, architectes en clochers », in: Samuel Drapeau et Philippe Araguas (textes réunis par), *Les clochers-tours gothiques de l'arc atlantique de la Bretagne à la Galice* (Revue archéologique de Bordeaux, t. 104), 2013, p. 49-62.

Mabire La Caille 1981
Claire Mabire La Caille, « Évolution des enclos conventuels des mendiants à Tours (XIII^{e}-XV^{e} s.) », in : *Recueil d'études* (Recherches sur Tours, 1), Tours, 1981, p. 13-72.

Meersseman 1946
Gérard-Gilles Meersseman, « L'architecture dominicaine au XIII^{e} siècle, législation et pratique », *Archivium Fratrum Praedicatorum*, 1946, t. 16, p. 136-190.

Michaud 1984
Alain Michaud, « Un prieuré dominicain : les Jacobins de Saintes (première partie : XIII^{e} – XVI^{e} siècles) », *Revue de la Saintonge et de l'Aunis*, t. X, 1984, p. 49-62.

Michaud 1986
Alain Michaud, « Un prieuré dominicain : les Jacobins de Saintes 2^{e} partie », dans *Revue de la Saintonge et de l'Aunis*, t. XII, 1986, p. 67-96

Montagnes 1979
Bernard Montagnes, *Architecture dominicaine en Provence*, Paris, 1979.

Ripoll 1731

Thomas Ripoll OP (éd.), *Bullarium ordinis FF. Praedicatorum* […] *opera, tomus tertius ab anno 1430 ad 1484*, Rome, 1731.

Schenkluhn 2000
Wolfgang Schenkluhn. *Architektur der Bettelorden. Die Baukunst der Dominikaner und Franziskaner in Europa*, Darmstadt, 2000.

Sundt 1987
Richard A. Sundt, « "*Mediocres domos et humiles habeant fratres nostri*": Dominican Legislation on Architecture and Architectural Decoration in the 13th Century », *Journal of the Society of Architectural Historians*, t. 46, 1987, p. 394-407.

Vincent 2008
Vaiana Vincent, « Les couvents des ordres mendiants de la ville de Nantes : l'exemple du couvent des Jacobins », in Hélène Rousteau-Chambon (textes réunis par) : *Nantes religieuse, de l'Antiquité à nos jours. Actes du colloque organisé à l'université de Nantes (19-20 octobre 2006)*, Nantes, 2008 (n° hors série du *Bulletin de la Société archéologique et historique de Nantes et Loire-Atlantique*), p. 83-98.

EGLISE DES JACOBINS – SCHLICHT

Liste des illustrations

1) Saintes, église des Jacobins, chevet vu depuis le Sud-Est (cl. M. Schlicht).
2) Saintes, église des Jacobins, intérieur vers l'Est (cl. M. Schlicht).
3) Saintes, église des Jacobins, réseaux de la baie méridionale (cl. M. Schlicht).
4) Saintes, chapelle jouxtant au nord le chœur de l'église des Jacobins, vue d'ensemble et clefs de voûte (cl. M. Schlicht).
5) Saintes, église des Jacobins en 1560 (détail du « plan de 1560 » de George Braunius, Saintes, Bibliothèque municipal).
6) Saintes, plan du couvent des Jacobins à la fin du XVIII^{e} siècle, d'après le plan de Claude Masse montrant Saintes en 1690 (Vincennes, Bibliothèque du génie, Ms 503-21-19) : a) église ; b) vestibule ; c) autel majeur ; d) cloître.
7) Saintes, église des Jacobins, réseaux de la baie orientale (avec mise en évidence par coloration des différents niveaux hiérarchiques) (M. Schlicht).
8) Réseaux des baies des Jacobins de Saintes (a), de la rose sud de Saint-Ouen de Rouen (b), de la chapelle Notre-Dame-de-la-Rose de Saint-Seurin (c) et de Saint-Michel de Bordeaux (d) ; cl. M. Schlicht.
9) Saintes, église des Jacobins, baie orientale, inscription de l'archivolte (cl. et photomontage M. Schlicht).

1762
DE LA LOI

ÉVOLUTION

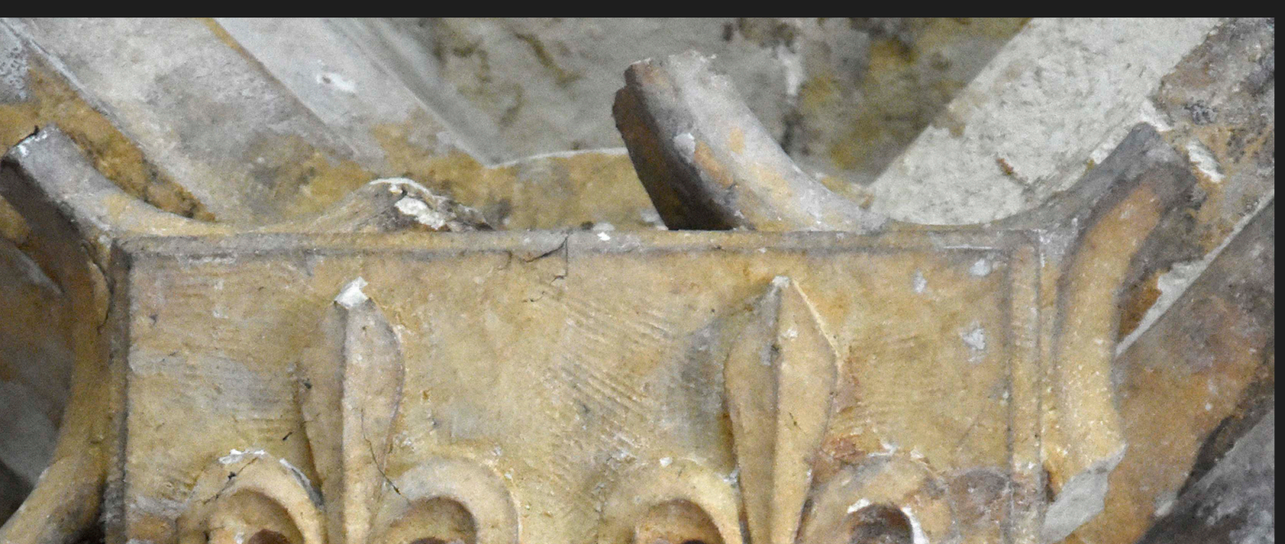

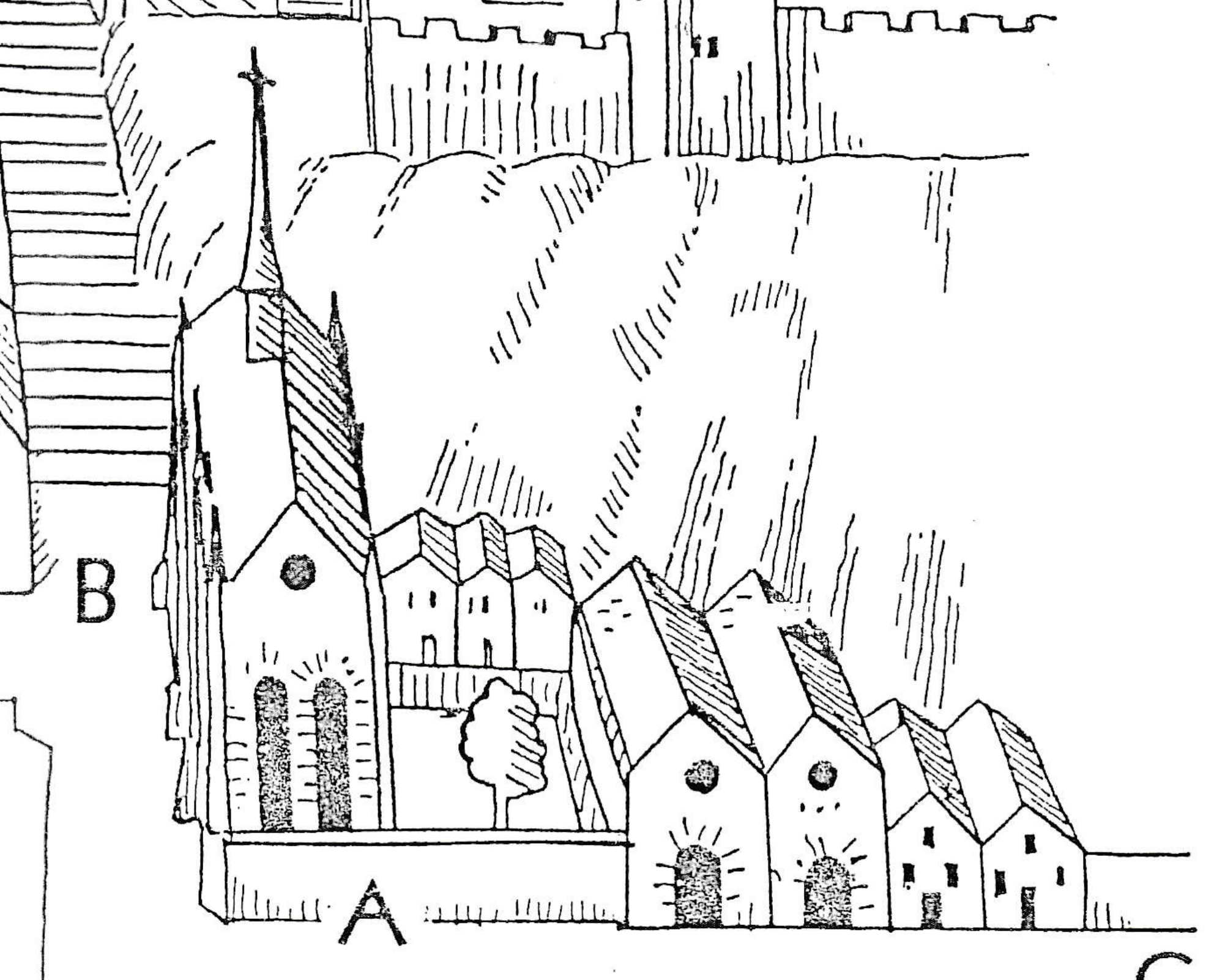
B
A
C

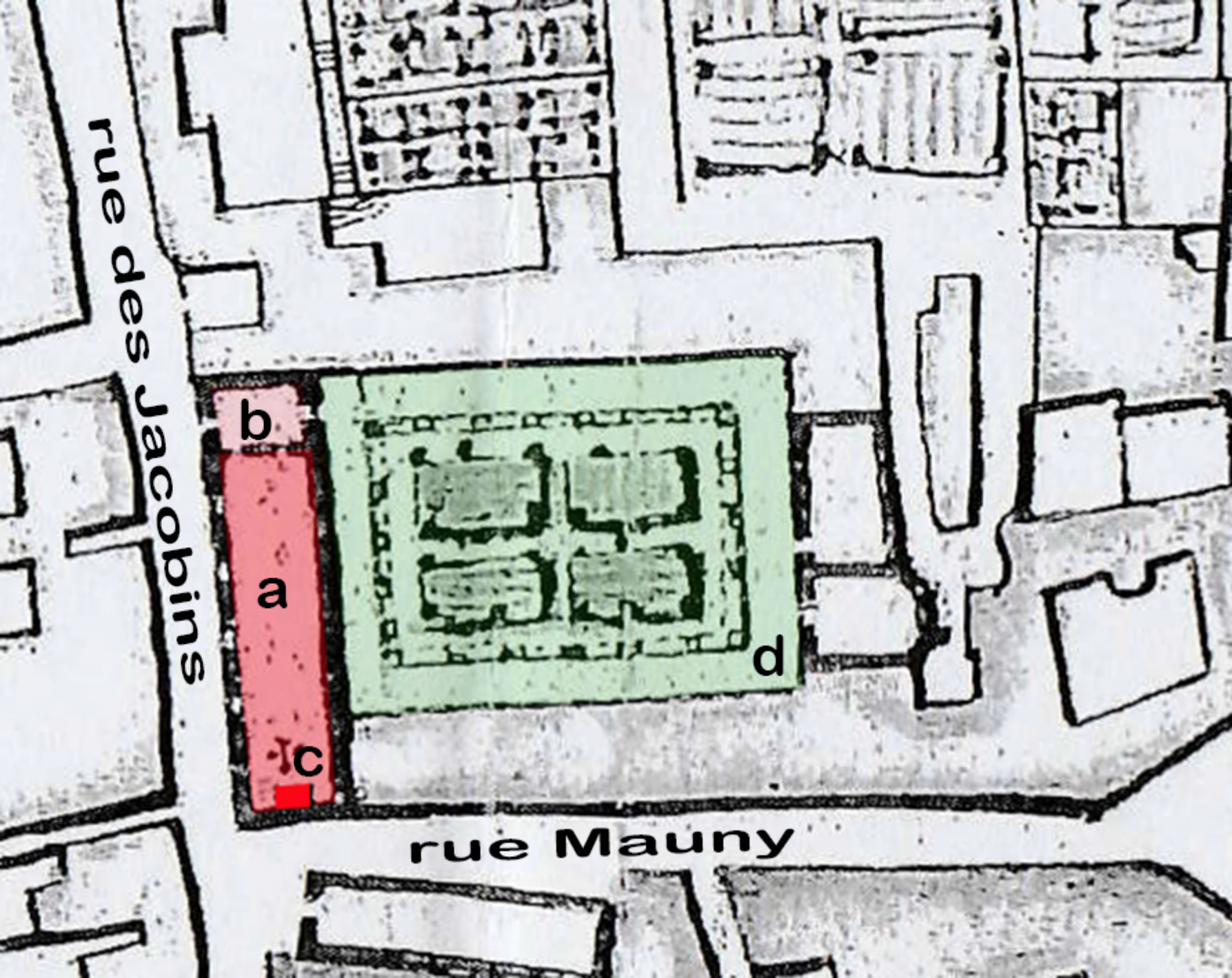
rue des Jacobins
b
a
c
d
rue Mauny